

S.A. HLM DES CHALETS

29 boulevard Koenigs - CS 23148

31027 TOULOUSE CEDEX 3

660 802 844 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2022

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX,

Le vendredi VINGT-TROIS SEPTEMBRE à 10 H. 00,

au siège de la société sis 29 boulevard Kœnigs à TOULOUSE et en visioconférence en application de l'article 14 des Statuts,

les administrateurs de la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré des Chalets, société anonyme au capital de 5 123 660,84 euros,

se sont réunis en Conseil d'Administration, sur convocation du Président M. Louis PALOSSE, faite par lettre ordinaire et par voie électronique du 15 septembre 2022, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

Sont présents et ont élargé le registre de présences :

M. Louis PALOSSE,

M. Jean-Michel FABRE pour le CONSEIL DEPARTEMENTAL de la HAUTE-GARONNE,

M. Jean-Pierre EMERIAU pour la SCIC d'HLM LA CHAUMIERE DE L'ILE DE France,

M. Jean-Louis LLORCA,

Mme Nelly ALLAGUI, Administratrice représentante des locataires,

M. Alain CELESTIN, Administrateur représentant des locataires,

Mme Delphine BIRADES, Administratrice représentante FCPE Groupe des CHALETS,

M. Dominique COQUART,

Mme Véronique CHAMPOUILLON, Administratrice représentante des locataires.

Sont réputés présents pour avoir participé à la réunion par visioconférence en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce :

M. Christian HARCOUËT,

M. Philippe CRINIERE pour la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31,

M. Bertrand SERP pour la Communauté Urbaine de TOULOUSE METROPOLE.

Sont absents et excusés :

M. Julien KLOTZ,

M. Vincent GIBERT,

M. Alain SOTTIL pour le MURETAIN AGGLO,

Mme Michèle PERRYER pour la SCIC d'HLM NOTRE MAISON,

M. Bernard PASSERIEU pour la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL TOULOUSE SUD EST.

M. Pierre MARCHAL, Directeur Général, assiste à la réunion. Mme Anne CANAL, Directrice Juridique, assume les fonctions de secrétaire.

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10 H. 00 et est présidée par M. Louis PALOSSE.

[...]

M. PALOSSE a une pensée pour M. ANGLADE, fidèle aux Chalets depuis 20 ans et malheureusement décédé depuis peu. Il est à noter qu'il n'est pas proposé de procéder à son remplacement au sein du Conseil d'Administration de la SA HLM des Chalets dans lequel il siégeait en qualité d'Administrateur. Le Conseil d'Administration en prend acte et le poste devient par conséquent vacant.

[...]

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 12 H. 40.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

LE PRESIDENT,
M. PALOSSE

LE VICE-PRESIDENT,
M. COQUART

Pour extrait certifié conforme
A Toulouse, le 24 février 2023

Le Directeur Général
Pierre MARCHAL

